

Prestation de serment des membres de la Cour des comptes devant la Cour de justice (8 mars 2000)

Légende: La prestation de serment des membres de la Cour des comptes complète la procédure de nomination. Les nouveaux membres, moyennant une déclaration solennelle devant la Cour de justice des Communautés européennes, s'engagent à respecter les obligations qui découlent de leur charge.

Source: La Cour des comptes, Press room, Communiqués de presse. Prestation de serment des nouveaux Membres de la Cour des comptes européenne. [EN LIGNE]. [Luxembourg]: Cour des comptes européenne, [27.02.20001]. Disponible sur http://www.eca.eu.int/FR/COMPRESS/ELECTIONS/declaration_solennelle.htm.

Copyright: (c) Union européenne, 1995-2012

URL:

http://www.cvce.eu/obj/prestation_de_serment_des_membres_de_la_cour_des_comptes_devant_la_cour_de_justice_8_mars_2000-fr-396140e4-2297-4309-b9c7-2f23399d5bbe.html

Date de dernière mise à jour: 22/10/2012

Déclaration solennelle devant la Cour de justice des Communautés européennes prononcée le 8 mars 2000

Membre de la Cour des comptes des Communautés européennes, en vertu de l'article 247 du traité instituant la Communauté européenne, de l'article 45 B du traité instituant la Communauté européenne du charbon et de l'acier et de l'article 160 B du traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique

Nommé Membre de la Cour des comptes européenne par le Conseil après consultation du Parlement européen,

je m'engage solennellement:

- à exercer mes fonctions en pleine indépendance, dans l'intérêt général des Communautés;
- dans l'accomplissement de mes devoirs, à ne solliciter ni accepter d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucun organisme
- à m'abstenir de tout acte incompatible avec le caractère de mes fonctions.

Je m'engage, en outre, à respecter, pendant la durée de mes fonctions et après la cessation de celles-ci, les obligations découlant de ma charge, notamment les devoirs d'honnêteté et de délicatesse quant à l'acceptation, après cette cessation, de certaines fonctions ou de certains avantages.